



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole **Jardinier Paysagiste**

Publics concernés

- Toute personne ayant un projet de salariat dans milieu du jardinage et des travaux d'aménagements paysagers.
- Demandeur d'emploi désirant acquérir des compétences professionnelles en aménagements paysagers et obtenir le CAPA Jardinier Paysagiste
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

- Former des ouvriers qualifiés des entreprises ou collectivités dans le secteur de l'aménagement paysager
- Acquérir des connaissances théoriques, des gestes professionnels et techniques du métier de Jardinier Paysagiste

Niveau d'entrée et

- Avoir au minimum 16 ans
- Savoir lire, écrire et calculer

Modalité d'entrée

- Diagnostic - positionnement
- Construction du parcours individualisé

Modalités d'organisation

- Dates de formation : Du 29/11/2021 au 13/07/2022
- Diagnostic — Positionnement : Du 22/11/2021 au 26/11/2021
- Durée : De 1057 h à 1267 h (553 h à 623 h en centre et de 469 à 609 h en entreprise

- Rythme : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme
- Lieu : CFPPA de la Dordogne, site de Coulounieix-Chamiers

Contenu de la formation 7 UC du CAPA = 7 blocs de compétences	Objectifs
UC G1 - CG1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	CG1.1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique CG1.2 : Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
UC G2 - CG2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	CG2.1 : S'exprimer à travers une réalisation personnelle CG2.2 : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
UC G3 - CG3 Interagir avec son environnement social	CG3.1 : Adapter son langage et son comportement aux situations de communication CG3.2 : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif
UC P1 - CP4 Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager	CP4.1 : Entretenir la végétation CP4.2 : Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
UC P2 - CP5 Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager	CP5.1 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux CP5.2 : Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
UC P3 - CP6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements	CP6.1 : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements. CP6.2 : Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements
UCARE - CP7 Réaliser des opérations de taille d'arbres fruitiers	CP7.1 : Préparer l'interventions de taille CP7.2 : Réaliser les opérations de taille
	Pratique professionnelle

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports techniques en salle
- Interventions extérieures, visites, chantiers collectifs sur le site du Lycée Agricole la Peyrouse .
- Autoformation dans un espace dédié, formation en face à face, formation en situation professionnelle
- Stages individuels en entreprise
- Les locaux sont accessibles PMR

Modalités d'évaluation

- Formation de niveau 3
- Epreuves certificatives de type SPE (Situations Professionnelles d'Evaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18H00 et 17h00 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Coût de la formation

- Cette formation est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif Habilitation Service Public (HSP) et le Fonds Social Européen. Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de rémunération. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financières adaptées.
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF, au CPF de transition professionnelle, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A)
(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)

Equipe

Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Poursuite d'étude

Bac Pro AP, BP AP, Différents CS

Débouchés

Jardinier paysager dans une collectivité , salarié dans une entreprise de travaux paysagers

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
SITE DE MONBAZILLAC
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC

Contact : Véronique VALBOUSQUET

☎ 05.53.02.61.30

☎ 05.53.02.61.31

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

📄 Plan d'accès sur site internet

